

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Un homme riche avait un gérant qui lui fut dénoncé comme dilapidant ses biens. Il le convoqua et lui dit : "Qu'est-ce que j'apprends à ton sujet ? Rends-moi les comptes de ta gestion, car tu ne peux plus être mon gérant." Le gérant se dit en lui-même : "Que vais-je faire, puisque mon maître me retire la gestion ? Travailler la terre ? Je n'en ai pas la force. Mendier ? J'aurais honte. Je sais ce que je vais faire, pour qu'une fois renvoyé de ma gérance, des gens m'accueillent chez eux." Il fit alors venir, un par un, ceux qui avaient des dettes envers son maître. Il demanda au premier : "Combien dois-tu à mon maître ?" Il répondit : "Cent barils d'huile." Le gérant lui dit : "Voici ton reçu ; vite, assieds-toi et écris cinquante." Puis il demanda à un autre : "Et toi, combien dois-tu ?" Il répondit : "Cent sacs de blé." Le gérant lui dit : "Voici ton reçu, écris 80". Le maître fit l'éloge de ce gérant malhonnête car il avait agi avec habileté ; en effet, les fils de ce monde sont plus habiles entre eux que les fils de la lumière. Eh bien moi, je vous le dis : Faites-vous des amis avec l'argent malhonnête, afin que, le jour où il ne sera plus là, ces amis vous accueillent dans les demeures éternelles. Celui qui est digne de confiance dans la moindre chose est digne de confiance aussi dans une grande. Celui qui est malhonnête dans la moindre chose est malhonnête aussi dans une grande. Si donc vous n'avez pas été dignes de confiance pour l'argent malhonnête, qui vous confiera le bien véritable ? Et si, pour ce qui est à autrui, vous n'avez pas été dignes de confiance, ce qui vous revient, qui vous le donnera ? Aucun domestique ne peut servir deux maîtres : ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'argent. »

Intentions de messe

Décès de la semaine :

Samedi 20 septembre 19h00 à Chaudefonds : Léon GALLARD et sa Fam.

Dimanche 21 septembre 10h30 à Saint-Maurille : Jean-Marie BROUARD ; Francis et Marie-Josèphe CADY et leur Fam. ; Roger MOSSET et Fam. BOURIGAULT-FREMONDIÈRE ; Marie-Ange MARCHAND ; Gilles et Marie BUREAU, Sylvain et Gilbert VOISINE ; Mr Lucien PEZIN (1^{er} anniv) ; Maurice et Patrick RIBAUT et leur Fam. ; Charlie KIRK ; Marie-Odile ACHARD (2^{ème} anniv) ; Hervé PEAN (3^{ème} anniv).



**Infos paroissiales
du 21 septembre 2025**

25^{ème} dimanche du TO

Édito par le Père Guillaume, curé

« Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'argent. »

Parfois, la liturgie elle-même nous fait des clins d'yeux. En début de semaine dernière, nous nous sommes réunis avec le Conseil Économique de la Paroisse. Nous avons reparlé de la Fête Paroissiale et des projets à venir, notamment le Loto Paroissial. Et nous avons travaillé sur les sujets en cours : le nouveau vidéo projecteur qui a été installé dans la Salle Saint-Maurille, le chantier de l'estrade de Saint-Maurille, les sonorisations qui vont devoir être révisées/améliorées dans les églises de Saint-Maurille et de Chaudefonds, les autres projets en cours.

Et tout cela coûte de l'argent. Et c'est pour cela que nous faisons appel à votre générosité à travers la Souscription Paroissiale : pour pouvoir financer ces dépenses « exceptionnelles » qui viennent s'ajouter au budget habituel de la paroisse.

Et alors que tous ces sujets sont sur la table, la liturgie de ce dimanche nous fait entendre cette parabole du Seigneur sur la question de l'attachement à l'argent. Nous ne pouvons pas servir deux maîtres : Dieu et l'argent. En grec dans l'Évangile, Saint Luc dit même, Dieu et *Mammon*. L'argent se voit dès lors personnifié, quasiment comme un démon. Il y aurait d'un côté l'attachement à Dieu et de l'autre l'attachement à *Mammon* ; l'un rendant l'autre impossible.

Et pourtant, dans notre vie paroissiale, nous continuons à vous demander votre générosité. Mais cela n'est pas pour enrichir la paroisse, ni le curé. Nous ne vous demandons votre générosité que pour financer des projets qui nous semblent importants pour la vie de notre paroisse. Et le Conseil Économique veille, à mes côtés, à ce que cet argent, que vous allez mettre au service de la paroisse, soit utilisé de la manière la plus juste possible.

Ainsi, comme le gérant de la parabole, laissons l'argent à sa place : c'est un outil et non un but ! Il faut s'en servir de cet outil. Et c'est la manière dont on s'en sert qui définira finalement notre attachement. Si on utilise l'argent pour faire le bien, pour développer le culte rendu à Dieu et développer notre vie paroissiale, alors l'argent devient un outil orienté vers le Service de Dieu.

Paroisse Saint-Maurille en Loire et Layon

2, impasse du presbytère 49290 Chalonnes sur Loire
Tél : 02 41 78 01 36 – Mail : stmaurillel@gmail.com

Horaires des Messes

Lundi 22 septembre	St. Maurice et Compagnons	18h30	Messe à Saint-Maurille
Mardi 23 septembre	St. Pio de Pietrelcina	9h00 Pas de messe 9h30 Adoration à Saint-Maurille	
Mercredi 24 septembre	St. Silouane	9h00 Adoration à Rochefort 9h30 Messe à Rochefort 18h00 Chapelet à Saint-Maurille	
Jeudi 25 septembre	St. Florent, abbé	9h00 Messe à Chaudfonds 11h00 Chapelet Rochefort	
Vendredi 26 septembre	St. René Goupil	17h30 Adoration à Saint-Maurille 18h30 Messe à Saint-Maurille	
Samedi 27 septembre	St. Vincent de Paul	9h30 Messe à Notre Dame	
Samedi 27 septembre	Messe anticipée	19h00 Pas de messe	
Dimanche 28 septembre	26^e Dimanche T.O.	10h30 Messe à Saint-Maurille	

Infos paroissiales et diocésaines

■ Changement des horaires de messe en semaine à la rentrée

Après réflexions, et selon les contraintes d'agenda du père Guillaume, des modifications sur les horaires des messes en semaine entreront en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2025. A partir de cette date, voici quels seront les horaires habituels des messes :

- **Lundi : 18h30 à Saint-Maurille**
- **Mardi : 9h00 à Saint-Maurille**
- Mercredi : 9h30 à Rochefort
- **Jeudi : 9h00 à Chaudfonds**
- **Vendredi : 18h30 à Saint-Maurille**
- Samedi : 9h30 à Notre-Dame

Et les horaires des solennités en semaine (Immaculée Conception, Cendres, Annonciation, etc.) seront toujours à 20h00.

Les horaires des temps d'Adoration sont également modifiés :

Les mardis, temps d'Adoration à Saint-Maurille à 9h30 après la Messe.

Les vendredis, temps d'Adoration à Saint-Maurille de 17h30 à 18h30 avec possibilité de se confesser.

■ Soirée Pétales de Roses : samedi 04 octobre 2025 à 20h00 à l'église Saint-Maurille

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus a promis qu'elle passerait son Ciel à faire du bien sur la terre, et aussi qu'elle ferait pleuvoir une pluie de roses.

Nous la prendrons au mot le samedi 4 octobre à 20h à l'église Saint Maurille de Chalennes, où la paroisse conjointement avec la Communauté des Béatitudes animeront une soirée Pétales de Roses. Vous pourrez écrire une lettre à Thérèse avec vos intentions, et mesurer au cours de l'année qui vient sa puissance d'intercession ; Louange, témoignages, confessions. Venez nombreux !

■ Grand rassemblement diocésain : dimanche 5 octobre 2025 :

Mgr Delmas nous invite au rassemblement diocésain "Jubilez en Anjou" qui aura lieu le dimanche 5 octobre prochain à l'Amphitéa (Angers) : *"Je forme le vœu que cette journée nous permette, d'être heureux d'appartenir à une même Église diocésaine, de commencer ensemble cette nouvelle année pastorale, de devenir des pèlerins d'Espérance."*

Proposition pour ceux qui le peuvent, de **réciter une neuvaïne les 9 jours qui précèdent notre rassemblement jubilaire, soit du 26 septembre au 4 octobre**. Un petit lot de

cartes de neuvaïne sera disponible courant septembre. Par ailleurs, nous vous rappelons que **toutes les infos utiles** sur le rassemblement diocésain se trouvent sur le site de la paroisse (dans l'agenda) ou du diocèse. **Pensez à vous inscrire !**

Inscriptions : <https://stmaurilleenloireetlayon.diocese49.org/evenement/rassemblement-diocesain-jubilez-en-anjou/>



■ Pèlerinage paroissial à Pontmain

Dans le cadre de la démarche jubilaire de cette année 2025, l'Équipe d'Animation paroissiale (E.A.P.) de la Paroisse Saint-Maurille-en-Loire-et-Layon propose un pèlerinage paroissial à Pontmain le **samedi 6 décembre 2025**, à l'avant-veille de la Solennité de l'Immaculée Conception.

Le Sanctuaire de Pontmain organise chaque mois, un "samedi du pèlerin en marche d'Espérance" avec un programme de pèlerinage bien établi.

Nous envisageons, en fonction des besoins, d'organiser un transport en car avec la compagnie des Transports Baudouin, mais pour cela, nous avons besoin de connaître le nombre approximatif de personnes qui souhaiteraient venir. Si vous désirez participer à ce pèlerinage paroissial, nous vous demandons donc de vous préinscrire.

Nous validerons les inscriptions définitives dans le courant de la rentrée paroissiale prochaine.

Vous pouvez vous préinscrire sur le site de la paroisse :

<https://stmaurilleenloireetlayon.diocese49.org/evenement/pelerinage-paroissial-a-pontmain/>

■ Concert à l'église Notre-Dame

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'Académie de Loire propose un concert, dimanche 21 septembre, à 17h00, en l'église Notre-Dame

Une annonce à faire passer ? → communication.stmaurille@gmail.com